

J. Bœuf n° 6
TERRITOIRE D'ASTRIDA

B 6



Imputation: TP BO 34 art 55

Service des transports.

Bordereau des marchandises expédiées le 30 janvier 1934 d'Astrida
à Ruhengeri par porteurs.

Mobilier destiné à Monsieur l'Administrateur territorial de Ruhengeri
suivant décision de Monsieur le Gouverneur du Ruanda-Urundi

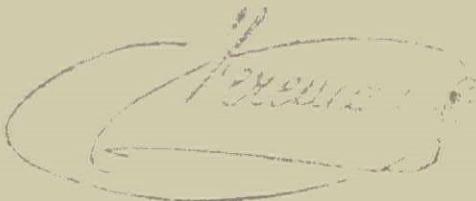
Désignation	Détail	Nombre de porteurs
2 lits métalliques	2 sommiers 4 pieds 8 mentants pr moustiquaire	4
1 lavabo en bois		2
2 tables de nuit bois		1
soit 7 porteurs à 15,50 F = 108,50 F		

Arrêté à la somme de CENT ET HUIT FRANCS CINQUANTE CENTIMES

Reçu conforme,
Ruhengeri, le 14 février 1934
L'Agent réceptionnaire,

Williams,
Vauthey

l'Agent expéditeur, Feremans,



Indemnité de nourriture remise:
à déduire du salaire: 2 francs

2 bordereaux en retour svp

RUANDA - URUNDI

R. Bent 23.

TRANSPORTS

Modèle N° 2

Service des transports. — Bordereau d'expédition n°

Bois de feu des marchandises expédiées le 1^{er} Janvier 1934, de Paris,
à Alger par (1) bateau

NOMBRE DE COLIS	GENRE DE COLIS	POIDS	MARQUES	CONTRE- MARQUES	NUMÉROS	OBSERVATIONS (2)
1	caisse	24	12.000	1000	1000	les 1000 sont 1000
4	Partenue					
<u>61</u>						
1	Altagracia					Province de l'île
1	partie					de l'île

L'ajout fait au départ :

Le soussigné déclare avoir remis au (1)

Kutum

L'Agent expéditeur

Salairie

L'paiement fait à l'arrivée:

Ruth 1:1-11

Le soussigné déclare avoir reçu les dites marchandises en parfait état ou avec les réserves mentionnées, le 10 Juillet 1934

L'Agent réceptionnaire.

Service des transports. — Bordereau d'expédition n° 155

Bordereau des marchandises expédiées le 15.12.1935 de *Koenigswinter*
à *Amsterdam* par (1) *train*

NOMBRE DE COLIS	GENRE DE COLIS	POIDS	MARQUES	CONTRE- MARQUES	NUMÉROS	OBSERVATIONS (2)
4	caisse	80 et 12.94			901. 902. 90. 454	<p>Lettre de chargement n° 1152 à destination de <i>Baden-Baden</i> à destination de <i>Baden-Baden</i> à destination de <i>Baden-Baden</i> à destination de <i>Baden-Baden</i></p> <p>Carte de 1 état du wagon</p>

Paiement fait au départ:

Ration

Salaire

Paiement fait à l'arrivée:

Ration

Salaire

Le soussigné déclare avoir remis au (1) *train*
les marchandises mentionnées ci-dessus en bon état.

L'Agent expéditeur,

Yves

Le soussigné déclare avoir reçu les dites marchandises en parfait état ou
avec les réserves mentionnées, le 18.12.1935.

L'Agent réceptionnaire,

Yves

(1) Nom du capitaine, du vapeur transporteur ou par chemin de fer.

(2) Pour les transports par chemin de fer, on indique dans la colonne « Observations » le numéro du wagon.

Service des Transports - Bordereau d'expédition 224 K

Bordereau des marchandises expédiées le 7 Novembre 1933 de Kigali à Ruhengeri
par Porteurs.

1 : Colis	Papier calque	Service Territorial à Ruhengeri
1 Caisse	Un Filtre	" " "
10 Crocs	agn	" "
2 Porteurs.		

Expédit/ : U S A .

Le soussigné déclare avoir remis aux porteurs les
dites marchandises en bon état.

l'Agent Expéditeur

C. P. D. B. L.
Le soussigné déclare avoir reçu les dites marchandises
en bon état. Ruhengeri le 10.11.33.

l'Agent Réceptionnaire

Oku

RUANDA - URUNDI

District de Ruanda
Zone de Kigali
Poste de Kigali

TRANSPORTS

Modèle n° 2

Service des transports. — Bordereau d'expédition n° 205 K.

Bordereau des marchandises expédiées le 2 Décembre 1933, de Kigali
à Butengere par (1) Porteur

NUMÉRE DE COLIS	GENRE DE COLIS	POIDS	MARQUES	CONTRE MARQUES	NUMÉROS	OBSERVATIONS (2)
1	caisse	10	10		Fournitures Bureau. <u>Expedit: Ma.</u> <u>Destinataire: Service territorial</u> <u>Butengere.</u> <u>1 Porteur.</u>	

Document fait au départ:

Kigali

Sabodja

Document fait à l'arrivée:

Kigali

Sabodja

Le soussigné déclare avoir remis au (1) Porteur
les marchandises mentionnées ci-dessus en bon état.

L'Agent expéditeur,

J. O. H. H.

Le soussigné déclare avoir reçu les dites marchandises en parfait état ou
avec les réserves mentionnées, le 5 Décembre 1933

L'Agent réceptionnaire,

Officier manager

1^o Nom du capitaine, du vapeur transporteur ou par chemin de fer.

2^o Pour les transports par chemin de fer, on indique dans la colonne « Observations » le numéro du wagon.

RUANDA - URUNDI

district of
Zone of
Fusil d

TRANSPORTS

MOSFET NO 21

Service des transports. — Bordereau d'expédition n°

Le soussigné déclare avoir remis au (1)

les marchandises mentionnées ci-dessus en bon état.

L'Agent expéditeur.

L'Agent réceptionnaire

Siège du capitaine, du vapeur transporteur ou par chemin de fer.

les correspondances pour chemins de fer, on indique dans la colonne « Observations » le numéro du wagon.

ІДІОМ - ІДІОМ

TRANSPORT

2000-01-14, 100

Services des transferts. Bordereau d'expédition u.

OPERATIONS

2011.1.17.1

Not expect 1

— the night etc

it is not possible to list all the visitors seen in the area in one list

RUANDA - URUNDI

District d
Zone d
Poste d

TRANSPORTS

MODEL NO. 2

Service des transports. — Bordereau d'expédition n° 55

Bordereau des marchandises expédiées le 1^{er} octobre 1931, de la ville d'Amiens
à destination par Camion STA 174

Paiement fait au départ :

Le soussigné déclare avoir remis au (1) ~~to~~
les marchandises mentionnées ci-dessus en bon état.

L'Agent expéditeur.

Ration

Salinity

Prièvement fait à l'arrivée :

Features

Silviculture

Le soussigné déclare avoir reçu les dites marchandises en parfait état ou avec les réserves mentionnées, le 22-12-1933

L'Agent réceptionnaire.

(1) Nom du capita, du vapeur transporteur ou par chemin de fer.

2) Pour les transports par chemin de fer, on indique dans la colonne « Observations » le numéro du wagon.

RUANDA - URUNDI

District de Paramaribo
Zone de Bragg
Poste de Kromme

TRANSPORTS

MODULE NO. 2

Service des transports. — Bordereau d'expédition n° 116

Contra le résumé des marchandises expédiées le 1 XII 1936, de
à Reckingen par (1) par avion

Paiement fait au départ :

Le soussigné déclare avoir remis au (1) ~~jeudi 1er juillet~~
les marchandises mentionnées ci-dessus en bon état.

Ration les marchandises mentionnées ci-dessus en bon état.

Salaire

l'aimement fait à l'arrivée :

P. 115

S. M. J. J. J. J.

Le soussigné déclare avoir reçu les dites marchandises en parfait état ou avec les réserves mentionnées, le 2 août 1933.

L'Agent réceptionnaire

11 Nom du capitaine, du vapeur transporteur ou par chemin de fer.

Pour les transports par chemin de fer, on indique dans la colonne « Observations » le numéro du wagon.